



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 octobre 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 23

N° 1

OBJET :

FRAIS DE  
DEPLACEMENT  
DES ELUS

MANDATS SPECIAUX

M. JOSEPH  
GAILLARD / MME  
ELISABETH  
CUISSET

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. FAYOLLE - C. SEGUIN - N. COULANGE (à partir de la délibération n°5) - A. GIRAUD (à partir de la délibération n°7) - R. LOVATY - E. VOITELLIER, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. BLETTERY à Mme Nicole COULANGE, Conseillers Délégués, Membres.

Absents excusés : Mmes et MM. F. SZYPULA - J. GAILLARD - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - J.P. BLANC - C. BERTIN – C. BOUARD - C. CATARD - G. MARSONI - F. SENNEPIN - P. COLAS - G. DURANTET - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - A. CHAPUIS, Membres.

Secrétaire : M. Laloy, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 21 OCT. 2019

Publiée ou notifiée

le : 21 OCT. 2019

Monsieur le Président,

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

**Vu** l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les barèmes de remboursements au plan national,

.../...

**Vu** la délibération N° 5 du 26 Septembre 2013 concernant le remboursement des frais de déplacements des agents de la communauté d'agglomération,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Vichy val d'Allier n°7 en date du 25 septembre 2014 relative aux mandats spéciaux délivrés aux élus,

**Vu** la délibération n°8 du 19 janvier 2017 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté relative notamment aux délégations confiées au bureau communautaire en matière de mandats spéciaux aux Présidents, Vice-Président et Conseillers Communautaires pour les missions accomplies dans l'intérêt de l'agglomération,

**Considérant** qu'en vertu de ce mandat spécial, limité dans son objet et sa durée, les élus peuvent être contraints de se déplacer hors du territoire intercommunal et qu'ils peuvent bénéficier d'un remboursement de leurs frais,

**Propose** au Bureau communautaire :

- de donner mandat spécial à :

. M. Joseph GAILLARD, Vice-président délégué au Développement Economique, dans le cadre de sa participation à FIMBACTE (Trophées du Cadre de Vie) le 1<sup>er</sup> octobre 2019 – PARIS.

. Mme Elisabeth CUISSET, Vice-présidente déléguée à l'Aménagement de l'Espace et de l'Habitat, dans le cadre de sa participation au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Auvergne Rhône Alpes le 8 octobre 2019 – CLERMONT-FERRAND, la présentation du projet de Programme Local de l'Habitat de l'agglomération.

Les frais engagés pour ces missions seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal : Exercice 2019 – compte 6532.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

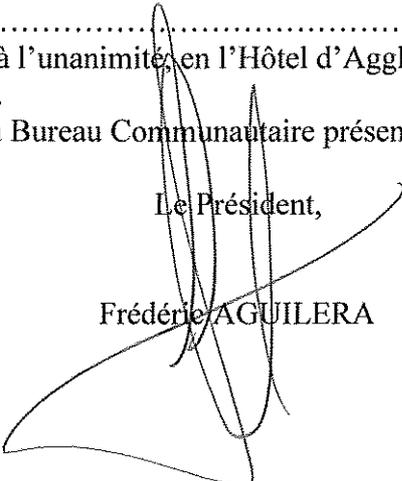
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 10 octobre 2019.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédérique AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE

Objet de l'acte : 2019 - FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS - MANDATS SPECIAUX M.  
JOSEPH GAILLARD / MME ELISABETH CUISSET

.....  
Date de décision: 10/10/2019

Date de réception de l'accusé 21/10/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte ; 10OCT2019\_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191010-10OCT2019\_1-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .6

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 1.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20191010-10OCT2019\_1-DE-  
1-1\_1.pdf )